

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 29 JUIN 2018

Date de la convocation : 22 juin 2018

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Marché de travaux de mise en accessibilité des bâtiments ERP : lot n°02
- Antenne-relais de téléphonie mobile
- Compte-rendu des différentes réunions
- Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz –
année 2018
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BOBINEAU Marinette, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, ROYER Stéphanie, SPENNATO Fabienne.

Absent(e)s excusé(e)s : TOUTAIN Evelyne (pouvoir à GORALCZYK Henri)

Absents : SABOURAUD Damien, BELOUIN Jacky

Secrétaire de séance : ROYER Stéphanie

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- **Résidence du Levant** : Malgré les relances de Monsieur le Maire, la société EVP n'est toujours pas intervenue. Monsieur le Maire rappelle l'existence de quelques petits travaux à (re)prévoir par Vendée Logement au niveau des extérieurs des Logements.
- **Parking Rue des Juifs** : Monsieur le Maire informe les élus que l'entreprise Charrier était prête à intervenir pour démolir la maison, mais cela va être repoussé car, suite à

une erreur administrative, le compteur électrique n'est pas encore supprimé. Monsieur le Maire rassure l'assemblée en disant que la société ENEDIS va être relancée.

- **Travaux Rue des Juifs** : Malgré une annonce des débuts des travaux, Monsieur le Maire fait part du report de ces derniers en juillet avec une pose de la canalisation dans le courant de l'automne.

2 – MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS ERP : LOT N°02

Monsieur le Maire informe les élus qu'il s'est entretenu avec les entreprises et M. Boisson-Burban, pour le lancement des travaux. Malgré les différents appels de M. Boisson-Burban, une seule entreprise a répondu au lot n°02 (peinture) : l'entreprise RAVARD avec des travaux estimés à 8 110,40 € HT pour 9 748 € TTC auxquels s'ajoutent des options à 1 314 € (450 € pour de la peinture au pochoir et 864 € pour la pose de peinture rugueuse au sol).

L'ensemble des élus accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise RAVARD.

Monsieur le Maire informe que certains travaux pourront commencer comme prévu ; un délai d'attente de livraison des matériaux de 7 semaines est demandé par la SARL Coudronnière.

Monsieur le Maire énumère quelques travaux au niveau de la salle Jean-Louis RIPAUD : la porte d'entrée principale va être changée (pour avoir une ouverture plus large pour les fauteuils roulants) ainsi que la porte de sortie de secours (au fond de la salle, à côté de la réserve des tables) ; les marches pour aller sur la scène seront rhabillées et une main courante sera installée ; la tablette du bar pour handicapée sera abaissée...

Projet cabinet de santé – office de tourisme – surface commerciale :

Monsieur le Maire informe les élus qu'une réunion d'ouverture des plis a eu lieu (14 candidatures ont été déposées). L'ensemble des plis a été remis à la société Vérifica pour analyse. Monsieur le Maire projette de recevoir quelques entreprises avant de valider leur choix.

3 – ANTENNE – RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Antenne Free

Monsieur le Maire annonce que le bornage de la parcelle pour l'implantation de l'antenne Free a été fait le 28 Juin dernier. De plus, Monsieur le Maire fait part de la signature de la convention avec l'ONF, en mai dernier.

Monsieur le Maire précise que la société TDF viendra très prochainement faire le piquetage pour l'implantation de l'antenne. Monsieur le Maire espère que l'antenne sera en fonctionnement d'ici la fin d'année.

Antenne Orange

Monsieur le Maire rappelle les différentes propositions et échanges avec la Société Orange pour finalement trouver une implantation de l'antenne sur le chemin communal, au niveau de la Logette. Monsieur le Maire a rencontré chaque habitant, individuellement, afin de connaître leur ressenti et avis sur la situation de l'antenne : la population n'est pas réticente à ce projet, même s'il reste encore quelques particuliers à rencontrer. Monsieur le Maire veut souligner, que même si la convention a été reçue en mairie, il ne signera aucun document sans avoir eu tous les avis des habitants avoisinants le projet d'implantation. Le bail sera signé en fonction des réponses obtenues.

4 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS

- **Conseil d'école :**

M. GORALCZYK présente le bilan du conseil d'école du 25 juin dernier, en débutant par donner les effectifs : il y a 72 élèves actuellement (contre 78 en 2017) ; pour la rentrée 2018-2019, les enseignantes prévoient 67 élèves après le départ des CM2 en 6^{ème}.

Monsieur le Maire attire l'attention sur la fluctuation des effectifs des classes qui ne sont pas toujours constants ayant pour conséquence la fermeture des classes dans un futur à plus ou moins long terme.

M. GORALCZYK présente le projet d'école axé sur 3 points :

-Améliorer le français avec l'intervention d'une personne extérieure

-Assurer la cohérence et le suivi des apprentissages

-Développer le parcours artistique et culturel. M. GORALCZYK attire l'attention des élus sur ce dernier point. En effet, les enseignantes aimeraient faire intervenir des musiciens dont Marion DUPRÉ (pour un montant de 1 125 € pour 10 interventions) et Gilles GATHERON (pour un montant de 993 €) dont le but serait de faire une représentation pour le spectacle de Noël.

M. GORALCZYK fait part de la demande de subvention de l'école pour financer ce projet. Le 1^{er} adjoint rappelle qu'il existe 3 partenaires financiers pour les projets d'école (la coopérative scolaire, le CPE et la Mairie) ; il propose donc de partager en part égale la facture de cette prestation.

L'ensemble des élus vote le partage de la facture en 3 (soit 700 € environ à la charge de la commune).

Monsieur le Maire en profite pour rappeler que la Mairie va verser 850 € (soit le tiers de la somme) à la coopérative scolaire correspondant aux interventions de Jérôme Aubineau, durant l'année scolaire.

M. GORALCZYK rappelle le retour de la semaine à 4 jours à la rentrée 2018, avec des heures d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Les heures du personnel consacré aux

TAP vont être réparties sur des heures de ménage plus ou moins longues ou pour l'aide aux enseignantes, à la rentrée prochaine, avec la semaine de 4 jours.

M. GORALCZYK fait part des remerciements de Mme Annereau Brigitte pour le travail et la disponibilité des bénévoles pour les TAP, durant ces 4 années.

- **Ecole de musique :**

Monsieur le Maire rappelle que l'école de musique de Fontenay le Comte va passer sous la compétence de la Communauté de Communes, à partir de septembre 2019. L'école de musique demande une aide de 150 000 € à la Communauté de Communes pour combler un déficit annuel d'environ 600 000 € (soit un déficit annuel moyen de 1 500 € par élève). Un bureau d'étude va traiter leur dossier en vue de réaliser des économies.

- **Centre de loisirs :**

En 2017, 615 journées (petits et pré-adolescents confondus) ont été passées au centre de loisirs. Les enfants de Mervent sont les 2^{èmes} au niveau de la fréquentation au centre de loisirs de Foussais Payré (qui a cumulé 1 109 journées de fréquentation). Une somme de 3 816,99€ de participation est demandée à la Commune (correspondant à un forfait auquel s'ajoute le déficit, répartis entre les communes) pour l'année 2017. A comparaison, pour l'année 2016, la commune de Mervent avait versé une somme de 2 965,12 €.

- **Préparation du 13 Juillet**

Mme SPENNATO présente les grandes lignes de cette réunion.

10 membres du conseil municipal seront présents aux festivités du 13 juillet.

- **GETUDE :**

Monsieur le Maire fait part de la demande du cabinet : comme la Communauté de Communes va prendre la compétence de l'eau pluviale, GETUDE demande à ce qu'on leur fournisse un plan du réseau d'eau pluviale afin de réaliser un inventaire du réseau. Monsieur le Maire n'est pas favorable à leur répondre.

5 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE TANSPORT DE GAZ – ANNÉE 2018

Monsieur le Maire indique aux élus que le montant de cette redevance s'élève à 135 €.

6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Locations salle des fêtes :**

Monsieur le Maire expose la demande des retraités de la Gendarmerie : ils ont loué la partie bar de la salle Jean-Louis Ripaud pour un pique-nique ; la salle des fêtes de la mairie étant louée cette même journée, il est demandé d'appliquer le tarif de la location de la salle de la Mairie, soit 80 €.

Monsieur le Maire ajoute la demande du Club de l'Amitié de Foussais-Payré qui demande un tarif préférentiel pour la location de la salle de la Mairie, pour un pique-nique : 70 € au lieu de 140 €.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte de faire appliquer ces tarifs de location.

- **Chauffage de la salle Jean-Louis Ripaud**

Monsieur le Maire annonce que le devis de la société Carré de Fontenay-le-Comte est toujours en attente. Monsieur le Maire a émis l'hypothèse d'installer une climatisation à la salle, ce qui a été déconseillé par la société SyDEV (coût de l'opération trop onéreux).

- **Numérotation des maisons**

Monsieur le Maire informe que tous les numéros ont été distribués, et reconnaît quelques oublis de maisons. Une solution va très vite être donnée.

- **Demande Mme Vincent**

Monsieur le Maire présente la demande de Mme Vincent Maryline : elle aimerait la mise en valeur du sarcophage retrouvé sur Mervent, il y a quelques années, en l'installant dans l'église.

- **Château de la Citardière**

Monsieur le Maire a reçu un acheteur potentiel pour l'achat du Château de la Citardière avec un projet bien défini. Monsieur le Maire n'en sait pas davantage à l'heure actuelle.

- **Route du Lac**

Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre d'un riverain qui souligne une vitesse excessive des véhicules sur la Route du Lac.

- **Cross Canin**

Le 26 mai dernier, M. LARDY a fait le point avec les organisateurs, au niveau sécurité (plusieurs postes seront prévus). 9 exposants sur le chien seront présents pendant la manifestation. M. LARDY précise qu'un point presse est prévu le 1^{er} septembre avec Ouest-France et Télé Sud Vendée.

- **Maireventi**

Mme ROYER rappelle les différentes animations estivales : du 12 Juillet au 23 septembre 2018 aura lieu l'exposition Pierres Sculptées, le samedi 21 juillet se déroulera la visite concert « Renaissance Musicales » avec l'ensemble « Compagnonnes Studentes » ; le mardi 14 Août 2018 aura lieu un Concert Spectacle intitulé « un luth dans la forêt », avec 3 compagnies à 21h45, dans le parc de la Mairie.

La séance est levée à 22h40.

Prochaine réunion de conseil : Vendredi 20 Juillet 2018, à 20h30.

MEMBRES PRÉSENTS :

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BOBINEAU Marinette :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

ROYER Stéphanie :

SPENNATO Fabienne :